

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **15 juin 2021 à 19h**, par téléconférence (TEAMS)

ÉTAIENT PRÉSENTS PAR TÉLÉCONFÉRENCE, mesdames et messieurs :

Kathlyn Morel, directrice générale,

LES ADMINISTRATEURS du CA :

Pamélie Bélanger – Administratrice - Professionnels non enseignants
Nathalie Bérubé – Administratrice - Directions d'établissement
Marie-Josée Bibeau – Administratrice - Personnel d'encadrement
Carole Champagne – Administratrice non-votante - Personnel d'encadrement
Isabelle Dubuc – Administratrice - Communautaire, sportif, culturel
Sandra Gauthier-Pépin – Administratrice - 18 à 35 ans
Alexandre Lessard - Administrateur - Gouvernance, éthique, RH
Dominic Loiselle – Administrateur - Enseignants
Gilles Montreuil – Vice-président – Administrateur - District n° 5
Michelle Morin – Présidente – Administratrice - District n° 3
Yves Pelletier – Administrateur - Finances, comptabilité, RF ou RM
Carole St-Arnaud – Administratrice - Personnel de soutien
Karine Whelan – Administratrice - Municipal, santé, services-sociaux

Et

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint
Annick Carpentier, directrice du Service des ressources humaines
France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières
Pascale Gingras, directrice générale adjointe
Ian Gosselin, directeur du Service des technologies de l'information
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

ABSENCES :

Patrick Boucher – Administrateur – District n° 1
Denis Lefebvre – Administrateur – District n° 2
Frédéric Lasseur – Administrateur – District n° 4

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE

M^{me} Michelle Morin, présidente, ouvre la séance à 19 h.

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, confirme qu'il y a quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Karine Whelan, administratrice, propose l'adoption de l'ordre du jour.

CA-2021-06-15-054

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES DEUX DERNIÈRES RENCONTRES

3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE ORDINAIRE DU 16 MARS 2021

M. Yves Pelletier, administrateur, propose l'adoption du procès-verbal du 16 mars 2021.

CA-2021-06-15-055

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE EXTRAORDINAIRE DU 13 AVRIL 2021

CA du 2021-06-15

M. Yves Pelletier, administrateur, propose l'adoption du procès-verbal du 13 avril 2021.

CA-2021-06-15-056 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

5. PAROLE AU PUBLIC – DÉCRET 1039-2020

M^{me} Michelle Morin, présidente, souligne la présence de M^{me} Isabelle Girard, présidente du SCFP, et de M^{me} Martine Provost, présidente de l'APL. M. Guy Poissant de l'APL se joint également à la rencontre.

6. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

M^{me} Michelle Morin, présidente, fait état de la rencontre annuelle de la Fédération des centres de services scolaires du Québec qui a eue lieu le jeudi 10 juin 2021.

7. INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 BILAN DES DOSSIERS PRIORITAIRES 20-21

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente l'état d'avancement des priorités annuelles 20-21.

8. INFORMATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

8.1 PLAN DE LA RELANCE ÉDUCATIVE

M^{me} Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs, présente le plan de relance éducative du ministère de l'Éducation du Québec. Elle mentionne notamment la mise en place d'un projet d'été permettant à certains élèves issus de l'immigration de participer aux camps de jours en collaboration avec les municipalités.

8.2 PLAN DE LA RENTRÉE

M^{me} Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe, présente les orientations du ministère de l'Éducation du Québec quant au Plan de la rentrée 2021-2022. L'objectif principal est d'organiser la rentrée scolaire sous le signe de la normalité sous toutes réserves des règles sanitaires en vigueur.

9. REDDITION DE COMPTES

9.1 LISTE D'ÉLIGIBILITÉ À LA FONCTION DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, souhaite la bienvenue à M^{me} Annick Carpentier à titre de directrice du Service des ressources humaines.

M^{me} Annick Carpentier, directrice du Service des ressources humaines, présente la liste des personnes qui sont maintenant éligible à la fonction de directions et directions adjointes d'établissement.

9.2 CALENDRIERS SCOLAIRES 2021-2022

M^{me} Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs, présente les calendriers qui sont officiellement diffusés.

10. DÉCISIONS

10.1 RECOMMANDATIONS ANNUELLES DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES 2021-2022

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le comité de répartition des ressources a pour fonction de faire des recommandations au conseil d'administration du Centre de services scolaire en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;



- CONSIDÉRANT que les objectifs et les principes en vigueur au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries sont établis par la Politique de répartition des ressources (n° 73.10);
- CONSIDÉRANT qu'en conformité avec la Politique de répartition des ressources, des règles et des critères de répartition des revenus sont présentement en vigueur afin de déterminer les ressources attribuées pour chacune des catégories de dépenses;
- CONSIDÉRANT que le comité de répartition des ressources s'est assuré d'établir un processus de concertation et de consultation auprès des gestionnaires lors des rencontres du comité consultatif de gestion (CCG);
- CONSIDÉRANT le plan de travail du comité de répartition des ressources pour l'année 2020-2021;
- CONSIDÉRANT que les recommandations du comité de répartition des ressources tiennent compte des ressources disponibles au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Sandra Gauthier-Pépin, administratrice,

d'adopter les recommandations du comité de répartition des ressources comme déposées sous la cote 10.1b.

CA-2021-06-15-057 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.2 APPROUVER LE BUDGET DES ÉCOLES ET DES CENTRES – LIP 276

M^{me} France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT que l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement adopte le budget proposé par la direction de l'établissement et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire;
- CONSIDÉRANT que l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique dit que le budget d'un établissement doit être approuvé par le Centre de services scolaire et qu'il est sans effet tant qu'il n'est pas approuvé par le Centre de services scolaire;
- CONSIDÉRANT la politique de répartition des ressources du Centre de services scolaire adoptée sous la cote (résolution C.C.-3698-02-14);
- CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources;
- CONSIDÉRANT que les budgets des établissements sont en équilibre et respectent les règles de répartition des ressources du Centre de services scolaire et ont été adoptés par leur conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Karine Whelan, administratrice,

d'approuver les budgets de tous les établissements suivants :

De la Petite-Gare (001), Émilie-Gamelin (002), Notre-Dame/Saint-Joseph (004-003), St-François-Xavier (005), Jean XXIII (006), De la Magdeleine (007), Fernand-Seguin (012), Jean-Leman (013), St-Marc (014), Plein-Soleil (015), Louis-Lafortune (018), Des Cheminots (019), De l'Odysée (021), Des Timoniers (022), Des Bourlingueurs (023), St-Jean (025), Piché-Dufrost (028), Vinet-Souigny (029), Jacques-Leber (30), De l'Aquarelle-Armand-Frappier (032), Félix-Leclerc (033), Marc-André-Fortier (037), Gérin-Lajoie (038), Des Trois-Sources (039), St-Jean-Baptiste (040), Laberge (041),

Gabrielle-Roy (042), De la Rive (043), Notre-Dame-de-l'Assomption (045), Marguerite-Bourgeois (046), St-Jude (047), Louis-Philippe-Paré (048), Brenda Milner (049), St-Joseph (Mercier) (054), Bonnier (055), St-René (056), Des Bons Vents (057), St-Isidore/Langevin (060-061), St-Viateur/Clotilde-Raymond (063-064), Pierre-Bédard (065), Jacques-Barclay (068), Des Moussaillons-et-de-la-Traversée (069), St-Édouard (071), St-Michel-Archange (072), Ste-Clotilde (073), St-Patrice (075), Louis-Cyr (076), Daigneau (077), St-Bernard (079), St-Romain (080), Du Tournant (081), C.F.P.L (085), E.F.P.C. (088) et CFGA (089).

CA-2021-06-15-058 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.3 APPROUVER LE BUDGET DU CSSDGS – LIP 272, 275.1, 276, 277, 278

M^{me} France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022;

CONSIDÉRANT que nous constatons une nette diminution des allocations dans le secteur des ressources informationnelles et que cette situation retardera le Plan de transformation numérique de notre CSS, nous estimons qu'il est important que le ministère de l'Éducation continue de maintenir et de continuer d'accroître les investissements des ressources informationnelles afin d'en assurer la pérennité des ressources;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) vise à améliorer les indices de vétusté des bâtiments et que nous avons arrimé notre PEVR à cet objectif, nous sommes d'avis que le MEQ devrait accroître les allocations afin de pallier le déficit du maintien d'actifs et d'assurer le maintien des actifs à court et à long terme;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit être équilibré;

CONSIDÉRANT que le produit de la taxe scolaire au montant de 21 945 726 \$ a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 24 851 792 \$;
- Un nombre de 65 444 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et;
- Le taux de taxe en vigueur fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2021-2022.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yves Pelletier, administrateur,

que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 340 604 322 \$ et des dépenses de 340 604 322 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

CA-2021-06-15-059 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.4 APPROUVER LES ASSURANCES DU CSSDGS – BIENS, RESPONSABILITÉ CIVILE ET PROFESSIONNELLE – LIP 178, 270

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir accordée au conseil d'administration (ligne 254);

- CONSIDÉRANT le maintien de la participation du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries au regroupement des centres de services scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;
- CONSIDÉRANT que la police d'assurance obtenue dans le cadre du regroupement se terminera le 30 juin 2021;
- CONSIDÉRANT l'augmentation importante des montants soumis dans les propositions des assureurs, l'analyse en cours pour l'autoassurance se poursuivra;
- CONSIDÉRANT l'augmentation importante des montants soumis dans les propositions des assureurs ainsi que les exclusions, des démarches seront effectuées auprès du ministère de l'Éducation du Québec;
- CONSIDÉRANT la proposition soumise par la firme **BFL Canada Risques et Assurances Inc.**;
- CONSIDÉRANT la proposition soumise par la firme **La Capitale Assurances Générales Inc.**;
- CONSIDÉRANT la recommandation de la firme **Gestion Turcot & Associés Inc.**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Dominic Loiselle, administrateur

d'adjuger les contrats d'assurance aux firmes **BFL Canada Risques et Assurances Inc.** et **La Capitale Assurances Générales Inc.**, dans le cadre de l'appel d'offres du Regroupement des centres de services scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances tel qu'ils seront autorisés et adjugés par le mandataire ayant conduit l'appel d'offres pour le regroupement, le Centre de services scolaire de la Région de Sherbrooke, le tout aux montants à être précisés aux termes de l'adjudication, sans toutefois dépasser ceux prévus dans le projet de résolution initial.

CA-2021-06-15-060 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.5 APPROBATION DE LA LISTE DES PROJETS À CARACTÈRE PHYSIQUE – LIP 272.1

M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a le pouvoir d'approuver annuellement la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction) (Règlement de délégation de pouvoirs n° 249);
- CONSIDÉRANT que l'approbation de la liste des projets à caractère physique inscrit dans le Plan directeur d'investissement 2021-2022 permet au Service des ressources matérielles d'amorcer la planification de la réalisation de ces projets;
- CONSIDÉRANT les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation en lien avec l'amélioration de l'état des infrastructures scolaires.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Isabelle Dubuc, administratrice,

que les administrateurs du conseil d'administration approuvent la liste des projets à caractères physiques inscrits dans le Plan directeur d'investissement 2021-2022, comme déposé sous la cote 10.5b.

CA-2021-06-15-061 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.6 SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER ET DE DÉSINFECTION À EXÉCUTION SUR DEMANDE, APPEL D'OFFRES 20-098-AOP

M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a le pouvoir d'engager un contrat d'une valeur de plus de 2 M\$ (pour tout contrat n'ayant pas fait l'objet d'une planification annuelle d'immobilisation approuvée ou modifiée par le conseil d'administration et selon le financement autorisé). (Règle délégitation de pouvoirs, Annexe 1 – Délégitation d'autorisation d'engagement financier);

CONSIDÉRANT les normes sanitaires dans le contexte de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que les trois plus bas soumissionnaires sont conformes à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Isabelle Dubuc, administratrice,

que les administrateurs du conseil d'administration octroient les contrats pour le service d'entretien ménager et de désinfection à exécution sur demande aux trois prestataires de services suivants, pour une durée d'un (1) an :

- Groupe MMI Inc.
- Groupe Laberge Inc.
- GSF Canada Inc.

le tout conformément aux conditions de l'appel d'offres et aux soumissions déposées le 20 mai 2021.

CA-2021-06-15-062

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.7 PLANIFICATION ANNUELLE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES 2021-2022

M. Ian Gosselin, directeur du Service des technologies de l'information, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que, selon le Règlement de la délégitation de pouvoirs du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (# R. 10-01, 205), le conseil d'administration doit autoriser tout plan d'investissement annuel supérieur à 2 000 000 \$;

CONSIDÉRANT que le plan d'investissement annuel est en cohérence avec les orientations du Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que cette planification annuelle fait état d'une reddition de compte auprès du Ministère selon la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles (LGRI);

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries doit procéder annuellement à l'acquisition d'équipements technologiques selon la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP).

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yves Pelletier, administrateur,

d'approuver la planification annuelle des ressources informationnelles 2021-2022 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries de l'ordre de 5 165 637 \$ tel que déposé sous la cote 10.7c.

CA-2021-06-15-063 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. RETOUR DES COMITÉS STATUTAIRES

11.1 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

11.1.1 SONDAGE ÉVALUATION DU CA

M^{me} Michelle Morin, présidente, présente le dossier.

11.1.2 AUTO-ÉVALUATION - ADMINISTRATEUR

M^{me} Michelle Morin, présidente, présente le dossier.

11.2 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

M^{me} Marie-Josée Bibeau, présidente du comité des ressources humaines, fait un retour sur la dernière rencontre du comité.

11.3 COMITÉ DE VÉRIFICATION

M. Yves Pelletier, président du comité de vérification, fait un retour sur la dernière rencontre du comité.

11.4 COMITÉ CONSULTATIF SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

M^{me} Carole St-Arnaud, présidente du comité consultatif sur le transport scolaire, fait un retour sur la dernière rencontre du comité.

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.1 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CA 2021-2022

M. Gilles Montreuil informe les administrateurs des travaux du comité de parents.

M^{me} Michelle Morin remercie tous les administrateurs et les membres de la direction générale et des services administratifs pour leur apport au conseil d'administration en cette année particulière.

Elle transmet toutes ses félicitations !

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h22, M^{me} Karine Whelan, administratrice, propose la levée de la séance.

CA-2021-06-15-064 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Directrice générale

NM/ng/mt

Secrétaire générale